

Audit sur la prescription des antifongiques « hors T2A »

ARS

OMéDIT

Commission spécialisée
des anti-infectieux



Contexte

- Audit Bon Usage du Médicament
- Commande du DGARS – 2011
- Premier screening réalisée par l'ARS :
- e-PMSI

Audit prescription des antifongiques

- 10 dossiers par unité
- Prescriptions à compter du 1/10/2011
- Recueil après accord direction – pharmacie – chef de service = S. Heit
- 20 dossiers déjà analysés : Hématologie et Transplantation Médullaire et Allogreffe CHRU Nancy – sous forme de l'étape n° 1 d'une RMM
- Validation de la pertinence par molécule

Bilan

- Indication de la prescription pertinente : oui/non
- Choix de la molécule pertinent : oui/non
- Choix de la posologie pertinent : oui/non
- Durée de traitement pertinente : oui/non
- Alternative possible ? (molécule plus efficace, moins toxique, moins onéreuse) :
- Prescription AMM / PTT / SNA / ID / HR / NE
- Ecart de prescription / d'utilisation : oui/non
- Remarques